

Découvrons ensemble ...



... vos potentiels !

NOTRE ACTION

L'Education Permanente et Populaire caractérise depuis 1973, l'action du CAPEP au nom des valeurs universelles d'un humanisme partagé : la dignité, la tolérance et le respect.

Le CAPEP inscrit donc son action sociale sur le bassin du Valenciennois tout en prenant en compte la dimension culturelle du territoire et son évolution au cours du temps. Fort de cette expérience, le CAPEP élargit son champ d'intervention à d'autres bassins (Douai, Maubeuge...).

L'ÉTHIQUE ET L'ACTION DU CAPEP REPOSENT SUR LES PRINCIPES SUIVANTS :

- > toute personne a droit à une existence digne et épanouissante, d'être acteur de la cité,
- > le fait associatif est moteur de réflexions citoyennes et militantes, facteur de transformation et d'innovation sociale. Il est porteur d'idées et propositions dans le débat public.

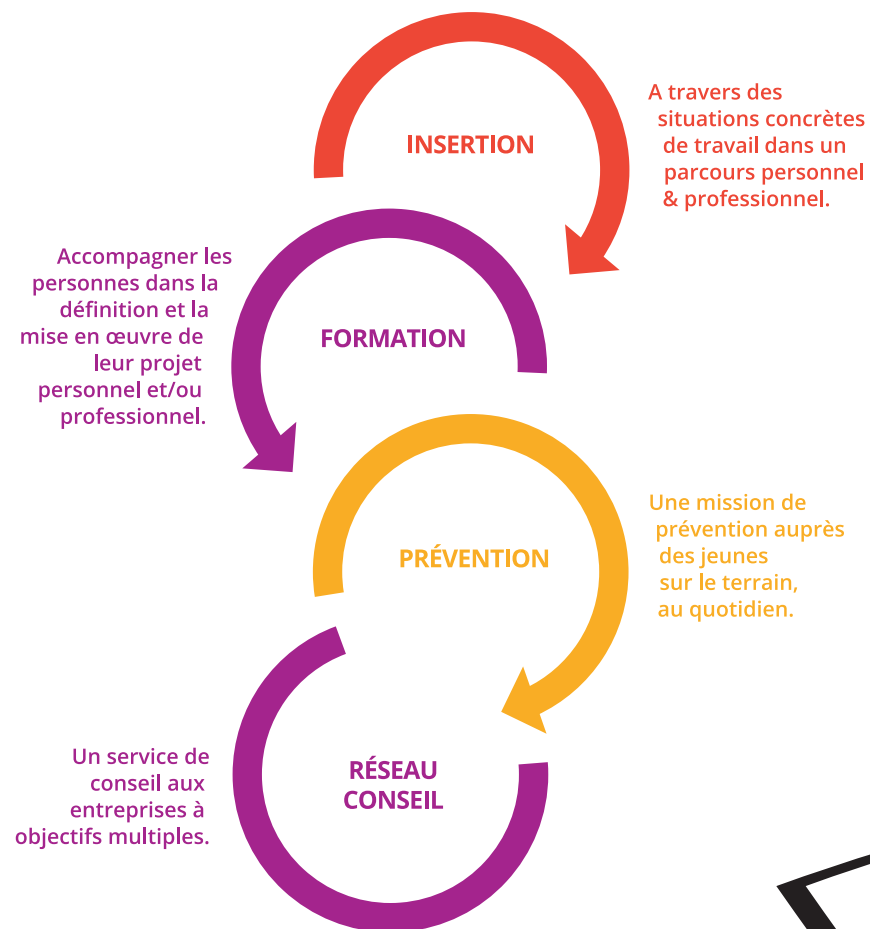
Dans ce cadre, le CAPEP apporte son concours pour l'émancipation de chacune et chacun dans sa vie sociale, professionnelle, culturelle et citoyenne au travers de :



PRÉVENTION ET L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF AU SEIN D'UN TERRITOIRE.

MOBILISATION SUR DES PROJETS PERSONNELS ET PROFESSIONNELS

FORMATION PROFESSIONNELLE ET GÉNÉRALE. ACCÈS À L'EMPLOI ET SON MAINTIEN.



SERVICE FORMATION

Le Service Formation, présent depuis les origines du CAPEP, est né de l'enjeu de « supprimer toutes les barrières entre population et savoir... »

Afin de promouvoir la formation des populations jeunes et adultes et d'encourager toutes actions propres à développer la vie économique, sociale et culturelle du territoire.

S'inscrivant dans une dynamique innovatrice, et se renouvelant perpétuellement selon les enjeux économiques, institutionnels et

financiers, le Service Formation a étendu son ancrage territorial et a développé ses actions de formation pour les publics les plus vulnérables souhaitant réactualiser leurs connaissances, s'en approprier de nouvelles et acquérir un niveau supérieur en formation générale afin de les accompagner dans leur(s) projet(s) d'insertion.

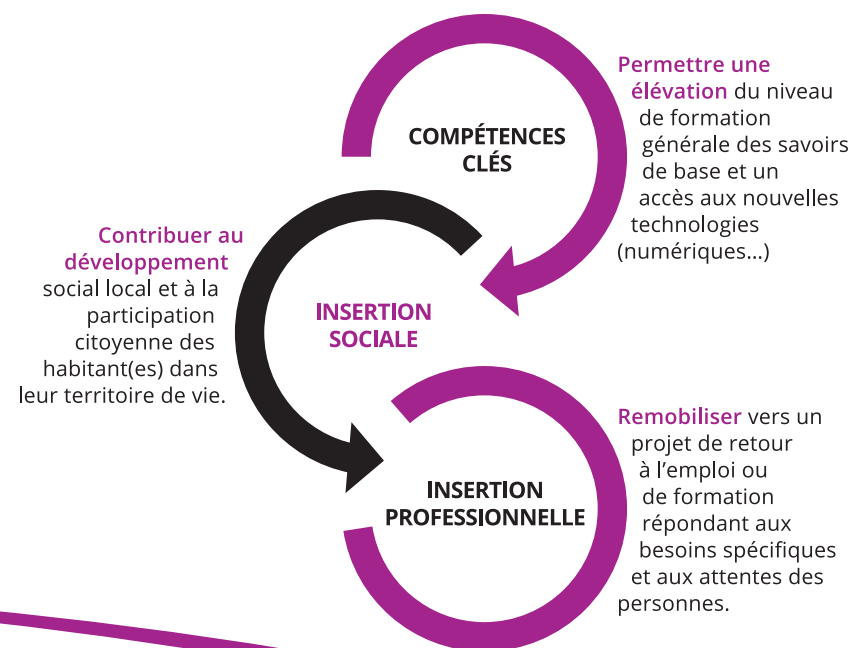
L'objectif des différents projets et actions mis en place au sein du Service a toujours visé à rendre acteurs de leur vie le public accueilli en partenariat avec les acteurs du territoire : l'humain reste au cœur de nos principes d'égalité d'accès, de continuité, d'adaptabilité et de qualité.

LE SAVIEZ-VOUS

Les 8 compétences clés européennes sont la base commune de l'offre de formation : Communication dans la langue maternelle + Communication en langues étrangères + Compétences de base en sciences et technologie + Compétences numériques + Apprendre à apprendre ...



Aujourd'hui, nos actions reposent sur **3 axes** :



- ... + Compétences sociales et civiques
- + Esprit d'initiative et d'entreprise
- + Expression culturelle



SERVICE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Il s'agit d'une intervention éducative auprès des 11-25 ans, dont la situation sociale et le mode de vie tendent à les mettre en marge des circuits économiques, sociaux, culturels auxquels ils participent peu ou pas du tout, ils se privent ainsi de leurs bénéfices.

C'est une action professionnelle et militante, sa finalité première est d'agir sur les phénomènes d'inadaptation sociale et les états de souffrance.

LES PRINCIPES :

En menant des actions éducatives visant à aider les jeunes à se prendre en charge dans le domaine de leur vie personnelle, de leur travail et de leurs loisirs.

- > *En contribuant au maintien ou au rétablissement des règles de vie sociale au sein de la population d'un quartier, d'une ville.*
- > *En participant au développement de la vie sociale et culturelle des quartiers.*
- > *En **promouvant** les capacités existantes ou/et potentielles des habitants.*
- > *En **inscrivant sa démarche dans le temps** comme pour toute action éducative, les transformations individuelles ou structurelles ne peuvent se réaliser que dans la durée.*
- > *En valorisant **les réseaux** propres aux populations en difficulté, et en **les aidant** à prendre conscience et à réaliser leurs réelles **potentialités**.*

LES MOYENS :

- > *La présence des éducateurs sur les quartiers,*
- > *L'**accompagnement individuel** et collectif du public,*
- > *La **mise en place d'actions spécifiques**,*
- > *La **collaboration étroite partenariale**.*



LE SAVIEZ-VOUS ?

La Prévention Spécialisée est présente sur l'**arrondissement du Valenciennois**.



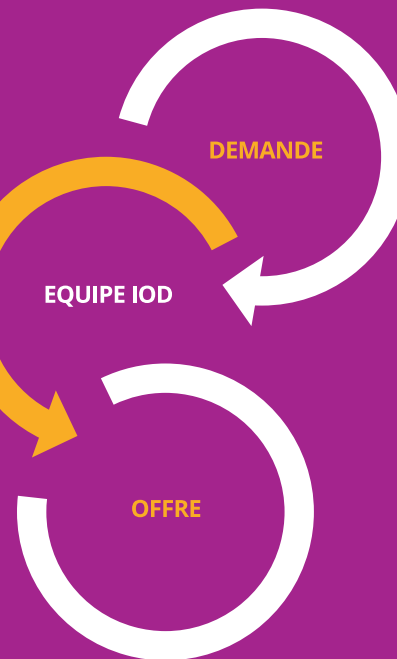
SERVICE RÉSEAU CONSEIL

Les équipes Réseau Conseil travaillent avec les entreprises, sur leurs problématiques de Ressources Humaines, leurs projets de développement & recrutement.

La méthode **Intervention sur l'Offre et la Demande (IOD)** permet de concilier enjeux économiques et sociaux dans l'entreprise en ouvrant les recrutements à des profils diversifiés.

La **mission** de Réseau Conseil est de faciliter la relation entre recruteurs et futurs salarié(e)s, sur des postes peu qualifiés à très qualifiés, ou encore en contrats d'apprentissage.

Les personnes inscrites sur Réseau Conseil sont engagées dans **une démarche volontaire et active** d'accès à l'emploi.



Plus de 10 ans de présence et d'expérience sur les territoires ont permis de créer une proximité avec les entreprises pour mieux répondre à leurs besoins.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Entrepreneurs. Réseau Conseil est présent à **Condé sur Escaut, Maubeuge, Anzin, Fourmies et Somain.**



SERVICE **INSERTION**

La mission principale du Service est d'apporter une aide aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières ne leur permettant pas d'exercer immédiatement une activité professionnelle.

Le **CAPEP** vous aide à exercer un métier dans les conditions ordinaires du marché du travail et à vous construire un projet personnel et professionnel en vous appuyant sur un accompagnement psychosocial, socio-professionnel et avec des supports chantiers d'utilité sociale et d'intérêt collectif.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le CAPEP est présent dans de nombreuses villes des Hauts de France. + d'infos sur le site : WWW.CAPEP.COM



Être l'intersection entre les différents partenaires (sociaux, santé, emploi, formation...) et l'allocataire des minima sociaux accompagner l'allocataire dans l'élaboration de son parcours et la contractualisation des démarches.



A travers des ACI (Ateliers Chantiers d'Insertion) visant la mise en place et le suivi d'un parcours professionnel privilégiant la formation, les périodes de mise en situation en milieu professionnel, la prospection et la préparation à la sortie :

- > construire un parcours d'insertion adapté et individualisé aux besoins spécifiques des salariés embauchés
- > mener les salariés vers le marché du travail
- > mettre en œuvre un encadrement renforcé et spécifique alliant des compétences techniques et un accompagnement social et professionnel.



SIÈGE

75 bis, Rue Jean Jaurès, 59410 Anzin
03 27 30 04 93
www.capep.com

ANTENNES

Anzin
Condé sur Escaut
Denain
Fourmies
Maubeuge
Raismes
Somain



Ce projet est cofinancé par le fonds social dans le cadre du programme opérationnel National «Emploi et Inclusion 2014-2020».